

- Chaque mesure qui a fait l'objet d'une recommandation est signalée (Réf. : XXX). Quand aucune recommandation n'a pu être trouvée, la mention AE (accord d'expert) figure entre parenthèses.

Mesures à mettre en œuvre par les professionnels

Aspect managériaux (réf. : AE)	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les bonnes pratiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Former périodiquement l'ensemble des professionnels du secteur (et systématiquement les nouveaux arrivants) au respect : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des précautions standard (dont l'hygiène des mains), ▪ de l'isolement protecteur ▪ des bonnes pratiques de gestion du risque infectieux lié aux abords vasculaires ○ Promouvoir la vaccination des personnels ○ Promouvoir le bon usage des antibiotiques dans le secteur • Evaluer le respect des bonnes pratiques ciblées et diffuser les résultats de ces évaluations • Suivre et diffuser les taux des infections les plus fréquentes et / ou graves
Hygiène des mains (Réf. : SF2H, 2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les 5 indications à l'hygiène des mains
Tenue, Equipements de protection individuelle (Réf. : SF2H, 2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Porter systématiquement dans le secteur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une tenue spécifique dédiée au secteur, (à changer après chaque sortie réf. : AE) ○ Une coiffe recouvrant tous les cheveux ○ Dans la chambre du patient : un masque à usage médical • Ne pas porter systématiquement et respecter les précautions standard : <ul style="list-style-type: none"> ○ gants : en cas de risque de contact avec du sang ou des liquides biologiques ○ tablier plastique : en cas de soins souillants, mouillants ○ lunettes de protection : en cas de risque de projections de sang ou de liquides biologiques • Inutile de porter : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des surchaussures
Gestion du matériel et de l'environnement (Réf. : SF2H, 2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Filtrer tous les points d'eau utilisés par les patients (filtration 22 microns) • Préférer le matériel à usage unique ou à défaut, individualiser le matériel ré utilisable • En cas d'emploi de matériel ré utilisable, assurer une désinfection avant d'entrer dans la chambre au moyen d'un détergent désinfectant (d/D) (réf. : AE) • Protéger le linge et le stocker dans un environnement sec et régulièrement entretenu • Gestion de l'environnement du patient : <ul style="list-style-type: none"> ○ réaliser un bionettoyage au minimum quotidien de la chambre au moyen d'un détergeant désinfectant ○ insister sur l'environnement proche du patient et les surfaces fréquemment manipulées
Organisation de la prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> • Regrouper les soins (réf. : AE) • Limiter les flux de personnels dans la chambre • Maintenir les fenêtres fermées et limiter le temps d'ouverture des portes (Réf. : AFNOR, 2013)

PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT IMMUNODEPRIME
A RISQUE INFECTIEUX ELEVE EN SECTEUR PROTEGE

<p>Alimentation (Réf. : SF2H, 2016)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une alimentation à faible risque : <ul style="list-style-type: none"> ○ Exclure certains aliments (cf. liste SF2H) ○ laver soigneusement les fruits et les légumes crus avant toute consommation (y compris s'ils sont ensuite pelés) ○ cuire les viandes et poissons à cœur (volaille > 180°C, autres viandes et poissons > 160°C), cuire les œufs (attention aux préparations contenant des œufs crus (mousses...)) ○ ne pas consommer de produits laitiers au lait cru → consommer les produits issus de lait pasteurisé ou micro-filtré • Proposer de l'eau de boisson embouteillée : bouteilles à changer toutes les 8h (sauf si conservation à 4°C → à changer toutes les 12h) • Assurer un traitement de la vaisselle au lave-vaisselle avec température de lavage > à 60°C (réf. : AE)
--	---

Mesures ciblant les patients

<p>Chambre individuelle (Réf. : SF2H, 2016)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Placer le patient en chambre seule obligatoirement • Assurer un traitement d'air au moyen de filtres HEPA avec sas, $\Delta P \geq 15$ Pascal, renouvellement ≥ 20v/h
<p>Education du patient (Réf. : AE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une éducation à l'hygiène des mains lors de l'admission du type « communication soignant / soigné » (Réf. : SF2H, mars 2018) • Mettre à disposition des patients alités des flacons de produit hydro alcoolique • Informer le patient sur la nature des mesures mises en œuvre et les modalités de respect de ces mesures
<p>Déplacement du patient (Réf. : AE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de sortie sauf nécessité absolue : déplacements limités, organisés et protégés • En cas de sortie : <ul style="list-style-type: none"> ○ le patient porte impérativement un appareil de protection respiratoire de type FFP2 (Réf. : SF2H, 2016) ○ Un flacon de PHA lui est remis (à utiliser en cas de contact avec l'environnement)
<p>Linge (réf. : AE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Changer quotidiennement le linge de corps • Il est possible d'utiliser du linge personnel si et seulement si entretien en machine $\geq 60^\circ$ C • A défaut, utiliser du linge hospitalier à usage unique
<p>Effets personnels (Réf. : SF2H, 2016)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jouets plastiques, ordinateurs et de téléphones portables autorisés s'ils sont préalablement nettoyés avec un détergent-désinfectant • Journaux, revues, et livres neufs autorisés s'ils sont emballés • Pour tout autre objet personnel, solliciter l'avis du personnel hospitalier (réf. : AE)

Mesures à mettre en œuvre par tous les visiteurs

<p>Généralités (réf. : AE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Différer sa visite en cas de signes d'infections (toux, rhinorrhée ...) • Limiter les entrées et sorties de la chambre pour réduire le nombre d'ouverture des portes afin de maintenir l'efficacité du flux • Limiter les visites et ne pas dépasser 2 personnes en chambre
<p>Hygiène des mains (réf. : AE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une éducation à l'hygiène des mains lors de la première visite • Réaliser une hygiène des mains en entrant dans le secteur et avant d'entrer dans la chambre du patient • Avant tout contact avec le patient, réaliser une hygiène des mains
<p>Tenue, Equipements de protection individuelle (Réf. : SF2H, 2016)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déposer les effets personnels (notamment les bijoux de ses mains, montres) dans un vestiaire mis à disposition à l'entrée du secteur (Réf. : AE) • Dégager les avant-bras (Réf. : AE) • Revêtir systématiquement à l'entrée dans le secteur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une surblouse ○ Une coiffe recouvrant tous les cheveux ○ Dans la chambre du patient : un masque à usage médical • Ne porter que dans le cadre de la délivrance des soins, et dans le respect des précautions standard : gants, tablier plastique, lunettes de protection • Inutile de porter des surchaussures